

AVIS N°078-2019 / DC/BR / DG

SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le 28 juin 2019, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020 » pour un montant global net d'impôt de 16 744 166 667 FCFA (Seize Milliards Sept Cent Quarante Quatre Millions Cent Soixante Six Mille Six Cent Soixante Sept FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel: (225) 20 31 07 77; Fax: (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 19 juin 2019

Pour le Directeur Général du DC/BR, Le Directeur du Département des Opérations du Dépositaire, chargé

de l'intérim

Guimba SYLLA

Siège social : Abidjan-Plateau 18, avenue

RC : CI-ABJ-1997-B-208436 CC: 9819726-E Tél.: (225) 20 31 55 50 / 20 32 66 85 - Fax: (225) 20 32 66 84